

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 26 JANVIER 2018**

Date de convocation 19 janvier  
2018

Nombre de Membres en  
exercice : 22

Nombre de Présents : 17

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 18

2018-00

L'an deux mille dix huit, le vingt-six janvier à quinze heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du dix-neuf janvier deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,.

**POUVOIRS :**

M. Arnaud DURIX donne pouvoir à Mme Marie-Christine BIGNON

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, , M. Georges BORDAT, M. Arnaud DURIX, M. Louis PONCET,, M. Georges ROUSSELET

**Ajout de point à l'ordre du jour**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Candidature du Pays Charolais Brionnais à l'appel à manifestation d'intérêt « Jeu de société ANPP/Jeux Bordier ».

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, accepte l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2018

  
Le Président,  
Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 01/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2018

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 26 JANVIER 2018**

Date de convocation 19 janvier  
2018

Nombre de Membres en  
exercice : 22

Nombre de Présents : 17

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 18

2018-01

L'an deux mille dix huit, le vingt-six janvier à quinze heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du dix-neuf janvier deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérard GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,.

**POUVOIRS :**

M. Arnaud DURIX donne pouvoir à Mme Marie-Christine BIGNON

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, , M. Georges BORDAT, , M. Arnaud DURIX, M. Louis PONCET,, M. Georges ROUSSELET

**Relevé de décision du bureau du 7 décembre 2017**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Il est proposé d'approuver le relevé de décisions du Bureau du 7 décembre 2017

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, approuve le relevé de décisions du Bureau du 7 décembre 2017.

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2018



*JM Nesme*  
Le Président,  
Jean-Marc NESME

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 01/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2018

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 26 JANVIER 2018**

Date de convocation 19 janvier  
2018

Nombre de Membres en  
exercice : 22

Nombre de Présents : 17

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 18

2018-02

L'an deux mille dix huit, le vingt-six janvier à quinze heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du dix-neuf janvier deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,.

**POUVOIRS :**

M. Arnaud DURIX donne pouvoir à Mme Marie-Christine BIGNON

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, , M. Georges BORDAT, M. Arnaud DURIX, M. Louis PONCET,, M. Georges ROUSSELET

**Représentants à Bourgogne Sud Activ**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Le Comité avait désigné Edith GUEUGNEAU et Pierre BERTHIER pour siéger à l'association Bourgogne Sud Activ. Il est nécessaire de désigner deux représentants supplémentaires.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, désigne deux nouveaux représentants : Noël PALLOT et Jean PIRET.

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2018



Le Président,  
Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2018

**Extrait du registre des décisions du Bureau**

République Française

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Charolles

**SEANCE DU 26 JANVIER 2018**

Date de convocation 19 janvier  
2018

Nombre de Membres en  
exercice : 22

Nombre de Présents : 17

Nombre de Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 18

2018-03

L'an deux mille dix huit, le vingt-six janvier à quinze heures, les membres du Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais se sont réunis à Paray le Monial, sur la convocation, en date du dix-neuf janvier deux mille dix huit, qui leur a été adressée par Monsieur NESME Jean-Marc, Président.

**ETAIENT PRESENTS:**

M. Pierre BERTHIER, Mme Marie-Christine BIGNON, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Fabien GENET, M. Gérald GORDAT, Mme Edith GUEUGNEAU, M. Bernard LABROSSE, Mme Isabelle LAGOUTTE, M. Daniel LAROCHE, Dominique LOTTE, M. André MAMESSIER, M. Pierre MATHIEU, M. Jean-Marc NESME, M. Serge NIVOT, M. Noël PALLOT, M. Jean PIRET, M. Guy RAYMOND,.

**POUVOIRS :**

M. Arnaud DURIX donne pouvoir à Mme Marie-Christine BIGNON

**ABSENTS OU EXCUSES**

M. André ACCARY, M. Georges BORDAT, M. Arnaud DURIX, M. Louis PONCET, M. Georges ROUSSELET

**Appel à manifestation d'intérêt jeux Bordier et ANPP**

*Rapporteur: Jean-Marc NESME*

Monsieur NESME donne parole à Madame RIZET pour qu'elle présente l'appel à manifestation d'intérêt « Jeu de société ANPP/Jeux Bordier ».

Madame RIZET indique que l'Agence Nationale des Pays et des PETR et les Jeux Bordier ont lancé un appel à manifestation d'intérêt national pour sélectionner 3 territoires de type Pays pour réaliser un jeu de société présentant les spécificités locales. Si le Pays Charolais Brionnais était sélectionné, il disposerait d'un nouvel outil de promotion et de fédération du réseau d'ambassadeurs du territoire. En outre, le PETR étant sur le point de signer un contrat local d'éducation artistique avec la DRAC et l'Education nationale, et de renouveler pour 10 ans la convention Pays d'Art et d'Histoire avec un volet médiation autour du projet de candidature UNESCO, ce jeu pourrait constituer un outil pédagogique concret pour faire des animations dans les écoles. Ce support pourrait être utilisé également dans le cadre du contrat local de santé pour les publics seniors (jeux de mémoire).

Un exemplaire de jeu (celui du Pays du Mans) est présenté aux membres du bureau.

L'appel à projet stipule qu'il faut acquérir un minimum de 2 000 jeux (jusqu'à 5 000) au prix unitaire de 18€TTC, le prix de revente au public étant de 24,90€TTC.

Il est possible de faire appel à des partenariats privés pour sponsoriser ou acquérir des jeux.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Dépenses : 40 000€

Achat de jeux : 2 000\*18€ soit 36 000€

Frais de communication de lancement : 4 000€

Recettes : 40 000€

Subvention FEADER : 28 000€ (subvention LEADER au titre du GAL du Pays Charolais Brionnais)

Autofinancement : 12 000€ (vente de jeux, partenariats privés)

Une partie des jeux serait vendue, et l'autre offerte à toutes les écoles, établissements d'accueils de personnes âgées, communes...

Il est proposé au Bureau de :

- Autoriser le Président à déposer une candidature à cet appel à projet avant le 23 février 2018 et à effectuer les démarches nécessaires, notamment signer les conventions correspondantes si la candidature est retenue
- Approuver le plan de financement et autoriser le président à solliciter du FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés
- Autoriser l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en contrepartie du FEADER

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Autorise le Président à déposer une candidature à cet appel à projet avant le 23 février 2018 et à effectuer les démarches nécessaires, notamment signer les conventions correspondantes si la candidature est retenue
- Approuve le plan de financement et autorise le président à solliciter du FEADER au titre du programme LEADER du Pays Charolais Brionnais, et à effectuer toutes démarches et signer tous documents liés
- Autorise l'autofinancement, qui pourra le cas échéant être majoré ou minoré, à appeler en contrepartie du FEADER

Fait à Paray le Monial, le 29 janvier 2018



  
Le Président,  
Jean-Marc NESME



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/02/2018